DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OMNIBOND

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : **OMNIBOND**
Code ISIN : FR00140056Z0 - Part A
LEI : 969500GGWYETGMY50546
Initiateur du PRIIPS : **FLORNOY FERRI**
Contact : www.flornoyferri.com ou appelez le +33 1 42 86 53 00 pour de plus amples informations.
Autorité compétente : Ce produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
L'AMF est chargée du contrôle de **FLORNOY FERRI** en ce qui concerne ce document d'information clés.
FLORNOY FERRI est une Société de gestion de portefeuille agréée et réglementée par l'AMF. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/01/2024.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE DE PRODUIT D'INVESTISSEMENT

Organisme de Placement Collectif de Valeurs Mobilières (OPCVM) sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP). OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE.

DURÉE

La durée de vie de ce produit est de 99 ans. La société de gestion peut en outre décider de la dissolution ou de sa fusion à son initiative.

OBJECTIFS

Classification AMF : Obligations et autres titres de créances libellés en euro
Il a pour objectif d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de 2 ans minimum, une performance similaire ou supérieure nette de frais de gestion fixes à l'indice €STR + 100 BPS. Son indicateur est €STR + 100 BPS. Cet indicateur est utilisé comme élément d'appréciation a posteriori. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.
La gestion d'**OMNIBOND** repose sur une gestion discrétionnaire et s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres « bond picking » et est réalisée à l'aide de stratégies variées qui combinent :
- une approche de type « top down » (étude du contexte économique de la zone Euro puis sélection de titres), fondée sur des critères macro-économiques, pour l'établissement de la stratégie d'exposition au risque de taux d'intérêt (sensibilité, duration, position de courbes de taux) et accessoirement au risque de change.
- une approche de type « Bottom up » (analyse des caractéristiques de chaque émetteur et de chaque émission), fondée sur des critères micro-économiques et sur l'analyse financière interne ou externe, pour déterminer l'exposition du portefeuille aux risques spécifiques (secteurs, émetteurs, titres).

La stratégie d'investissement, basée sur la gestion du risque de taux et de crédit, vise à choisir des titres d'une durée de vie proche de celle de l'indice, mais pas de manière exclusive. Elle est conditionnée par l'évolution des marchés de taux en euro et par les mouvements de la courbe de taux d'intérêt de la zone euro. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.
Afin d'atteindre son objectif de gestion, le fonds est exposé en permanence aux titres de taux libellés en euro, issus indifféremment d'émissions publiques ou privées.
L'OPC peut investir :
- jusqu'à 100% maximum de son actif en produits de taux libellés en euro : titres de créances et instruments du marché monétaire publics ou privés dont la notation minimum des émetteurs est « Investment Grade »
- jusqu'à 60% maximum dans des titres spéculatifs appartenant à la catégorie haut rendement (« High Yield »), selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.
- jusqu'à 10% en obligations avec une maturité supérieure à 12 ans.
- jusqu'à 10% en titres libellés dans une autre devise.
- jusqu'à 10% de son actif en OPCVM de droit français ou étranger et en FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle.

La zone géographique des émetteurs des titres de taux est la Zone Euro, sans répartition par pays prédéfinie et accessoirement des États de l'OCDE. L'exposition et/ou l'investissement en produits de taux de pays émergents n'excédera pas 10% de l'actif net.
La maturité maximum des titres pourra être supérieure à 12 ans avec une duration maximum du portefeuille de 7 ans. Le fonds sera géré dans une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et 7.
L'OPC est exposé :
- 60% maximum en titres dont les émetteurs sont non notés ou de notation inférieure à « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation. Ces titres, appartenant à la catégorie haut rendement (« High Yield »), qui portent un risque de défaut plus important et offrent un rendement élevé, feront l'objet d'un suivi et d'une recherche effectuée par la société de gestion.
- 10 % maximum au risque de change.
- 10% maximum, directement ou indirectement, au risque action y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés.

L'OPC peut intervenir :
Instruments financiers dérivés :
- dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net sur futures sur indices taux ou indice de change, négociés sur des marchés réglementés et organisés pour exposer ou couvrir le portefeuille aux risques de taux, ou change.

Titres intégrant des dérivés : négociés sur des marchés réglementés et organisés ou de gré à gré pour exposer le portefeuille aux risques de taux, change, crédit action (maximum 10%).
- jusqu'à 20% maximum de l'actif net en obligations convertibles classiques notées ou non (pas d'obligations convertibles en actions synthétiques) ;

Jusqu'à 100% de l'actif net en :
- obligations à option de remboursement anticipé au gré de l'émetteur ou du porteur (obligation callable ou puttable), sans autresléments optionnels ou de complexité.

- EMTN intégrant des contrats financiers simples.
Règlement (UE) 2020/852 (dit « Règlement sur la Taxonomie ») sur la mise en place d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le Règlement Disclosure. Au titre du Règlement sur la Taxonomie, les investissements durables sur le plan environnemental sont les investissements dans une ou plusieurs activités économiques qui peuvent être considérées comme durables sur le plan environnemental en vertu de ce Règlement. Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des objectifs environnementaux définis dans le Règlement sur la Taxonomie, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux définis dans ledit Règlement, qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales établies par ce Règlement et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie. Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation
Nom du dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de la société www.flornoyferri.com. Le prospectus ainsi que les derniers documents annuels périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de : **FLORNOY FERRI** - 87 – 89 avenue Kléber, 75116 Paris.
La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion.
Conditions de souscriptions/rachats : Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré à 11h30 heures (J) et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du même jour (J). La valeur liquidative est calculée chaque jour, à l'exception des jours fériés en France (au sens de l'article L.3133-1 du Code du Travail) même si la ou les Bourses de référence sont ouvertes, et/ou des jours de fermeture de Bourse (calendrier Euronext SA.).

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :

1	**2**	3	4	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

Période de détention recommandée : **2 ans**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 2 ans. Ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. L'indicateur de risque peut être affecté par le mécanisme de Swing Pricing avec seuil de déclenchement dans la mesure où il est susceptible d'augmenter de la valeur liquidative (mécanisme décrit dans le Prospectus).
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.
Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au profil de risque du prospectus. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Risques non compris dans l'indicateur synthétique de risque :

- **Risque de crédit** : il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance dans lesquels est investi le FCP peut baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque de liquidité** : Dans des conditions de marché agitées, les prix des titres en portefeuille peuvent connaître des fluctuations importantes. Il peut être parfois difficile de dénouer dans de bonnes conditions certaines positions pendant plusieurs jours consécutifs. Il ne peut être garanti que la liquidité des instruments financiers et des actifs soit toujours suffisante. En effet les actifs du fonds peuvent souffrir d'une évolution défavorable sur les marchés qui pourra rendre plus difficile la possibilité d'ajuster les positions dans de bonnes conditions.

Scénarios de performance :
Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 2 ans
Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios (en euros et en %)		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans
Minimum	*Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.*		
Tension	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	8 109 €	8 772 €
	Rendement annuel moyen	-18,91%	-6,34%
Défavorable	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	8 981 €	8 963 €
	Rendement annuel moyen	-10,19%	-5,33%
Intermédiaire	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	9 958 €	10 082 €
	Rendement annuel moyen	-0,42%	0,41%
Favorable	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	10 515 €	10 567 €
	Rendement annuel moyen	5,15%	2,79%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le28/07/2020 - 28/07/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 12/10/2017 - 11/10/2019
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 24/06/2013 - 24/06/2015
Les scénarios de performance ont été calculés d'après l'historique de performance du produit.

QUE SE PASSE-T-IL SI FLORNOY FERRI N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit ne dispose d'aucun système de garantie ou d'indemnisation des investisseurs. Ainsi, en cas de défaillance de la Société de Gestion ou du produit lui-même, vous êtes susceptible de perdre la totalité de votre investissement. Le remboursement de votre investissement, la performance et le rendement ne sont en aucun cas garantis. Votre perte ne sera pas couverte par un système d'indemnisation ou un régime de garantie.
Les actifs sous-jacents du produit sont détenus séparément par le Dépositaire. Le produit ne bénéficie d'aucun système d'indemnisation ou de garantie vous protégeant d'une défaillance du dépositaire du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans
Coûts totaux	225 €	358 €
Incidence des coûts annuels (*)	2,26%	1,79% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,2% avant déduction des coûts et de 0,4% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1,00% maximum du montant investi.	jusqu'à 100 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,83% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	83 €
Coûts de transaction	0,43% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	43 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 2 ans

Il n'existe pas de période de détention minimale pour ce produit, mais une période de détention recommandée qui a été calculée en adéquation avec les objectifs d'investissement du fonds. Compte tenu de ses caractéristiques et de la nature de ses actifs sous- jacents, ce produit est conçu pour des investissements à moyen terme ; vous devez être prêt à rester investi plus de 2 ans. Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalités/frais.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

FLORNOY FERRI informe sa Clientèle qu'elle met en œuvre une procédure de traitement des réclamations. Pour son meilleur traitement, toute réclamation transmise par courrier doit être adressée au Service Juridique de FLORNOY FERRI - 87 – 89 avenue Kléber, 75116 Paris. Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.flornoyferri.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante www.flornoyferri.com

La responsabilité de FLORNOY FERRI n'est engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du produit.